

Le dispositif mis en place lors du précédent reconfinement de mars dernier a été réactivé en urgence par arrêté. Mais pas question ici d'entrer en guerre contre le gouvernement. L'arrêté concerne un processus « Click & Collect » qui permet au commerçant de livrer ses produits commandés par Internet à domicile ou de vendre sur le pas de sa porte tout en laissant son magasin fermé. Ainsi le client qui aura remarqué un produit en vitrine pourra venir le prendre à son commerce préféré. *« On peut commander par exemple le dernier Guillaume Musso par Internet et se le faire livrer à domicile sur le site de sa librairie, venir le chercher devant son magasin, ou encore sur une plateforme de stockage mise en place par la mairie d'Antibes Juan-les-Pins »* explique le maire d'Antibes. Mais quid du commerçant n'ayant pas de site Internet ? Jean Leonetti assure que l'Office du Commerce viendra à leur secours pour construire leur site, au commerçant de prendre en photos ses articles et de les mettre en ligne, puis de mettre en place la procédure de livraison ou de récupération du produit.

Au moins 50 commerçants inscrits attendus...

Jusque là, aucun risque sanitaire et le processus respecte parfaitement les dispositions gouvernementales. Efficacité et souplesse sont les deux maîtres mots de cette démarche. L'adjointe déléguée aux commerces et à l'économie locale, Alexia Missana, ne dit pas autre chose. *« L'annuaire des commerçants permettra à tous de consulter la liste des magasins « ouverts ». Nous en avons une quinzaine, nous en espérons une cinquantaine »*. En fait, grâce à l'Office du Commerce, c'est bien d'un guichet unique dont on parle. Pour tout conseil, soit l'on se connecte au site de la ville : antibesjuanlespins.com, soit on appelle l'Office du Commerce (04 92 90 58 88) qui est disponible de 9h à 17h tous les jours ouvrés, de lundi à vendredi. Pour qu'un commerçant s'inscrive sur le site de la ville, il ne faut qu'une minute pour renseigner les infos nécessaires à son inscription. Même s'il se défend d'entrer dans toute polémique, Jean Leonetti s'interroge à haute voix : *« Est-ce que deux personnes dans une librairie mettent en danger l'équilibre sanitaire du pays ? Je ne le pense pas »*.

Une aide technique à la création de son site de vente en ligne

Car à termes, le grand gagnant de ces confinements à répétition, ce sera Amazon. Le maire en a bien conscience : le numérique fait partie de nos vies, chaque commerçant doit avoir un site de vente en ligne et la Ville d'Antibes Juan-les-Pins est là pour les accompagner dans cette démarche. Il en va de leur survie à court et moyen terme ». Il y a 1800 commerçants sur la cité antiboise, gageons que ces aides connaîtront un franc succès. Cette initiative pourrait être étendue à toutes les communes de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA). *« Il faut sauver nos centres-villes qui ne se conçoivent qu'avec des*

commerces de proximité, c'est la vie. Dans cette épidémie de COVID, il faut un peu moins de pathos et un peu plus de logos, un peu moins d'émotion et un peu plus de raison... tout en respectant tous les dispositifs sanitaires, les gestes barrières, le port du masque obligatoire, l'utilisation de gel et mieux, de se laver régulièrement les mains ». Et de conclure : « Ce qui manque dans notre situation, c'est un plus de logique, ce qui nécessairement renforce la crédibilité des mesures annoncées ».

Pascal Gaymard

**LISTE DES COMMERÇANTS PROPOSANT DES LIVRAISONS/CLICK&COLLECT -
ANTIBES JUAN-LES-PINS**

[https://www.antibes-juanlespins.com/covid-19/covid-19/commerçants-livreurs/livraison-antibes?filter_tag\[0\]=125](https://www.antibes-juanlespins.com/covid-19/covid-19/commerçants-livreurs/livraison-antibes?filter_tag[0]=125)

[Signaler un abus](#)

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité